

Afrique(s) et radicalités religieuses

Le Coran permet-il la violence ?

(du « qital » en islam)

Ceux qui approchent le thème de la violence dans le Coran appartiennent à deux clans opposés, certains prônent que le Coran ne peut permettre la violence de la guerre, d'autres arguent, par des versets précis, que le « qital » des mécréants est licite, voire recommandé. La violence de guerre étant l'expression majeure de la radicalité, notre intervention se propose de lire les versets coraniques relatifs au «qital » afin de dépasser les lectures manichéennes et de se situer au-delà des oppositions duelles.

Le combat dans les versets :

Dans le Coran, nul ne peut nier la présence de versets ordonnant de promouvoir l'islam, d'en parler et d'appeler à le suivre (da3wa) ; cependant, cet appel est totalement pacifiste et serein :

« Par la sagesse et la bonne exhortation, appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur » (16, 125)¹.

¹ ادع إلى سبيل ربك بالحكمة والموعظة الحسنة، النحل 16 / 125

Par ailleurs, il est dans le Coran des versets qui évoquent la guerre et les combats. Ils sont dits « versets du qital ». En examinant les versets, on remarque leur grand nombre et leur diversité,

+ Certains sont des versets descriptifs de faits passés. Ils évoquent les batailles comme celle de Uhud (« *Lorsqu'un matin, tu (Muhammad) quittas ta famille pour assigner aux croyants les postes de combat et Allah est audiant et omniscient* » 3, 121²) ou la bataille de Badr (« *Allah vous a donné la victoire à Badr, alors que vous étiez humiliés. Craignez Allah donc afin que vous soyez reconnaissants* » 3,123³).

Certains versets descriptifs rappellent des personnes ou groupes spécifiques qui ont eu peur de s'engager en guerre (« *N'as-tu pas vu ceux auxquels on avait dit : "Abstenez-vous de combattre, accomplissez la Salat et acquittez la Zakat!" Puis lorsque le combat leur fut prescrit, voilà qu'une partie d'entre eux se mit à craindre les gens comme on craint Allah, ou même d'une crainte plus forte encore, et à dire : "Ô notre Seigneur! Pourquoi nous as-Tu prescrit le combat? Pourquoi n'as-Tu pas reporté cela à un peu plus tard?" Dis : "La jouissance d'ici-bas est éphémère, mais la vie future est meilleure pour quiconque est pieux. Et on ne vous lésera pas fût-ce d'un brin de noyau de datte.*4,77⁴).

Tous ces versets ont une valeur historique, et il y en a beaucoup d'autres, mais la sourate 9, dite sourate Al-tawba, est l'exemple type

² وَإِذْ غَدَوْتَ مِنْ أَهْلِكَ تُبَوِّئُ الْمُؤْمِنِينَ مَقَاعِدَ لِلْقِتَالِ وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ، آل عمران 3، 121.

³ وَلَقَدْ نَصَرَكُمُ اللَّهُ بِبَدْرٍ وَأَنْتُمْ أَذِلَّةٌ فَاتَّقُوا اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ، آل عمران 3، 123.

⁴ النِّسَاء 4، 77

des versets historiques. Cette Sourate connue pour être la seule du Coran qui ne commence pas par « Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux »⁵ est un prototype des sourates liées à l'histoire. En effet, elle a été révélée suite à la violation des notables de Quraych de leur promesse en trahissant le prophète. Cette sourate aussi nommé « Bara3a » (le désaveu) désavoue les associateurs suite à leur trahison.

+ A part les versets descriptifs historiques, on trouve dans le Coran certains versets d'ordre prémonitoire qui promettent la victoire aux musulmans : « *Ils ne sauront jamais vous causer de grand mal, seulement une nuisance (par la langue); et s'ils vous combattent, ils vous tourneront le dos, et ils n'auront alors point de secours. / Où qu'ils se trouvent, ils sont frappés d'avilissement, à moins d'un secours providentiel d'Allah ou d'un pacte conclu avec les hommes,. Ils ont encouru la colère d'Allah, et les voilà frappés de malheur, pour n'avoir pas cru aux signes d'Allah, et assassiné injustement les prophètes, et aussi pour avoir désobéi et transgressé* » (3, 111/112).

Si les versets du combat d'ordre descriptif ou prémonitoire ne causent pas problème, il est dans le Coran des versets performatifs dont la lecture linguistique démontre qu'ils sont des versets qui appellent au combat. L'ordre est parfois clair net et précis comme c'est le cas au verset 75 de la sourate 4 : « *Qu'ils combattent donc dans le sentier d'Allah, ceux qui troquent la vie présente contre la vie future. Et quiconque combat dans le sentier d'Allah, tué ou vainqueur, Nous lui*

⁵ بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ.

*donnerons bientôt une énorme récompense. /Et qu'avez-vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah, et pour la cause des faibles : hommes, femmes et enfants qui disent : "Seigneur! Fais-nous sortir de cette cité dont les gens sont injustes, et assigne-nous de Ta part un allié, et assigne-nous de Ta part un secoureur"*⁶.

Cet appel au combat n'est pas ni général ni ambigu ; c'est un combat précis, c'est un combat « dans le sentier d'Allah » (fi sabili-llah).

Le combat dans le sentier d'Allah a donc des conditions qui sont élaborées et explicitées dans le Coran.

A- C'est un combat UNIQUEMENT défensif :

Cette condition défensive est doublement exprimée, dans l'affirmative et dans la négation. En effet, un même verset précise que les musulmans ne peuvent combattre que ceux qui leur portent attaque, ceci est le style affirmatif ; et ce verset d'interdire aux musulmans de s'attaquer aux autres : « Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas. Certes. Allah n'aime pas les transgresseurs! »⁷. (2, 190). Aussi, tout type de combat qui n'est pas dans un contexte défensif est-il considéré comme un type de transgression et est fortement interdit (réprimé) . Le double rappel linguistique vise à

⁶ فَلْيُقَاتِلْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ الَّذِينَ يَشْرُونَ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا بِالْآخِرَةِ وَمَنْ يُقَاتِلْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ فَيُقْتَلْ أَوْ يَغْلِبْ فَسَوْفَ نُؤْتِيهِ أَجْرًا عَظِيمًا (74) (وَمَا لَكُمْ لَا تُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاءِ وَالْوِلْدَانِ الَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا أَخْرِجْنَا مِنْ هَذِهِ الْقَرْيَةِ الظَّالِمِ أَهْلِهَا وَاجْعَلْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ وَلِيًّا وَاجْعَلْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ نَصِيرًا) النساء، 2، 75.

⁷ وَقَاتِلُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ الَّذِينَ يُقَاتِلُونَكُمْ وَلَا تَعْتَدُوا إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْمُعْتَدِينَ، البقرة 2، 190.

insister sur cette position défensive qui serait la condition exclusive du combat.

Et comme si cette double assertion (par l'affirmative et la négative) ne suffisait pas, le Coran interdit clairement tout combat sauf s'il est dans une visée de riposte à une attaque. En effet, le verset 191 de la sourate 2 dit : « *Et tuez-les, où que vous les rencontriez; et chassez-les d'où ils vous ont chassés : l'association est plus grave que le meurtre. Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus. S'ils vous y combattent, tuez-les donc. Telle est la rétribution des mécréants* »⁸.

B- Le combat sur le sentier d'Allah est un combat défensif. Quand on parle de défendre, il faudrait préciser : défendre quoi ou défendre qui.

Au fait, c'est défendre quoi et défendre qui.

Quoi : défendre sa religion, ce qui peut s'étendre à défendre ses croyances ou ses convictions.

« *Or, ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à, s'ils peuvent, vous détourner de votre religion. Et ceux parmi vous qui adjureront leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions dans la vie immédiate et la vie future. Voilà les gens du Feu : ils y demeureront éternellement* » (2, 217)⁹.

⁸ وَقَاتِلُوهُمْ حَيْثُ تَقَعْتُمُوهُمْ وَأَخْرَجُوهُمْ مِنْ حَيْثُ أَخْرَجُوكُمْ وَالْفِتْنَةُ أَشَدُّ مِنَ الْقَتْلِ وَلَا تَقَاتِلُوهُمْ عِنْدَ الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ حَتَّى يُقَاتِلُوكُمْ فِيهِ فَإِنْ قَاتَلُوكُمْ فَاقْتُلُوهُمْ كَذَلِكَ جَزَاءُ الْكَافِرِينَ (البقرة 191/2)

⁹ وَلَا يَزَالُونَ يُقَاتِلُونَكُمْ حَتَّى يَرُدُّوكُمْ عَنْ دِينِكُمْ إِنْ اسْتَطَاعُوا وَمَنْ يَرْتَدِدْ مِنْكُمْ عَنْ دِينِهِ فَيَمُتْ وَهُوَ كَافِرٌ فَأُولَئِكَ حَبِطَتْ أَعْمَالُهُمْ فِي الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ وَأُولَئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ (البقرة 217)

Qui : Défendre les faibles, les opprimés ceux qui sont attaqués :

"Et qu'avez vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah, et pour la cause des faibles : hommes, femmes et enfants qui disent : "Seigneur! Fais-nous sortir de cette cité dont les gens sont injustes, et assigne-nous de Ta part un allié, et assigne-nous de Ta part un secoureur" (4, 75) ¹⁰.

Cette cité évoquée dans le Coran serait La Mecque, mais rien ne confine l'interprétation de ce verset dans l'étroitesse du particulier. En effet, la défense des faibles a tout l'air d'être une exhortation générale et non point contextuelle.

Pour conclure cette partie, on peut dire que le Coran n'appelle pas au combat ; il permet juste à des communautés de se défendre si elles sont attaquées.

On est sémantiquement face à une permission et non face à un ordre¹¹. Toute la différence est là. C'est une permission restrictive, et comme toute permission, on peut en user ou pas, et d'aucuns peuvent décider de ne pas en user car porter atteinte à l'intégrité physique de quiconque est très fortement condamné¹².

¹⁰ وَمَا لَكُمْ لَا تُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاءِ وَالْوِلْدَانِ الَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا أَخْرِجْنَا مِنْ هَذِهِ الْقَرْيَةِ الظَّالِمِ أَهْلُهَا وَاجْعَلْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ وَلِيًّا وَاجْعَلْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ نَصِيرًا (75) النساء
" هذه القرية الظالم أهلها" هي مكة ... والمستضعفون "أراد بهم من بقي من المؤمنين بمكة من الرجال الذين منعهم المشركون من الهجرة بمقتضى الصلح الذي انعقد بين الرسول صلى الله عليه وسلم وبين سفير قريش سهيل بن عمرو..." ابن عاشور ج 5 ص 122/123.

¹¹ « sémantiquement » pour faire la différence avec « formellement » car on est formellement face à un ordre linguistique qui exprime non point l'obligation mais la permission.

¹² On peut relever que le Coran nous informe que l'un des fils d'Adam a refusé de s'en prendre à son frère par la violence même si ce dernier a voulu le tuer. « Si tu étends vers moi ta main pour me tuer, moi, je n'étendrai pas vers toi ma main pour te tuer : car je crains Allah, le Seigneur de l'Univers » (5,28).

L'au-delà des Versets :

Cependant toute cette présentation du qital dans le Coran n'est qu'une interprétation. En effet, en partant du même texte, des mêmes versets, de la même parole, certains « musulmans » peuvent massacrer et tuer au nom de l'Islam. Ceci concerne non seulement les guerres de l'histoire, menées par les musulmans dans le cadre des « futuhat », mais surtout, les nouvelles formes de « guerre » que prônent certains musulmans radicaux et qui sont catégorisées comme étant du terrorisme.

Ces musulmans nient la lecture contextuelle de la Sourate 9, attestent que le Coran les exhorte à tuer les mécréants, et même si une partie d'entre eux concède la condition défensive qui, seule, légitimerait la violence de la guerre, ils argueraient que les musulmans sont de par le monde victime de « dictateurs » ou de l'exploitation impérialiste de l'occident mécréant, ou et qu'ils sont donc dans une position défensive qui légitimerait leur usage de la violence.

D'un point de vue purement textuel, aussi bien les musulmans dit modérés que les musulmans dits radicaux peuvent trouver dans le Coran des versets qui confirment leurs points de vue. Le Coran n'est qu'une parole, qui bien qu'elle soit Parole de Dieu pour les croyants, n'en est pas moins verbalisée dans une langue accessible à l'interprétation des

Par ailleurs, certains exégètes pensent que l'attitude du frère tué n'est pas un refus absolu de la violence, mais juste un refus de la violence qui aboutirait au meurtre, insistant sur la légitimité, voire l'obligation de se défendre si l'on est attaqué.

humains. Ali Ibn Abi Taleb n'a-t-il pas affirmé que le Coran ne disait rien, et que c'étaient les hommes qui parlaient en son nom¹³.

Si la Parole de Dieu pouvait être interprétée selon une visée et selon son opposée ; ne serait-il pas plus judicieux de sortir de la dualité relative à la Parole pour accéder à l'Unité pointant vers Dieu ?

A ce niveau, on dépasse les tergiversations des fuqahas, on dépasse les grandes polémiques, on dépasse la recherche de la Vérité du texte dans l'énoncé et on la retrouve dans l'Énonciation. On se positionnerait relativement à ce que Lévinas nomme « l'au-delà des versets » et à ce que Nietzsche estime « au-delà du bien et du mal ».

Le verbe (lafdh) s'apparenterait au corps, le sens s'apparenterait à l'âme, tous deux changeants ; alors que l'énonciation s'apparenterait à l'Esprit Eternel.

Celui qui croit en profondeur sait que Le Coran est Parole de Dieu, et il sait que cette parole pointe vers l'Unique. Aussi portera-t-il son attention à ce qui est désigné, non à ce qui désigne. Ce n'est point un hasard si les soufis musulmans n'ont jamais appelé à la violence, contrairement à certains fuqahas et certains de leurs acolytes. Denis Vasse affirme que le croyant ne possède pas le sens, mais il sait que le sens prend vie à travers lui.

¹³ القرآن لا يتكلم وإنما تتكلم به الرجال

Le texte appelle-t-il à la violence alors ? Non, le texte appelle à le transcender dans toute ses divergences sémantiques et ses ouvertures d'interprétation vers la Source Unique qui Seule est éternelle.

Olfa Youssef (islamologue)

Université de Sousse- Tunisie